



RSE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
& ENVIRONNEMENTALE 2019

CLen

**Notre soutien
les dix principes
du Pacte Mondial
des Nations Unies**



CLen renouvelle son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur le progrès (COP), nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication.

Cordialement,



Xavier CATELAS

Saint-Benoît-la-Forêt,
le 18 décembre 2018

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), Clen s'engage à aligner ses opérations et ses stratégies sur dix principes universellement acceptés, relatifs aux Droits de l'Homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption



Les 10 principes

Droits de l'Homme

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits

Normes internationales du travail

- 3 Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes discriminations en matière d'emploi
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Environnement

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Pour CLEN, le bien-être au travail commence en 1968, avec l'idée insolite de venir s'installer au cœur de la forêt de Chinon.

Refusant l'externalisation de ses activités, CLEN a fait le choix de poursuivre le développement de son outil industriel multi-matières sur ce site remarquable au cœur d'un parc régional naturel dans une région classée au patrimoine de l'UNESCO.

Sa démarche industrielle est certifiée ISO 9001 / 14001.

Ses principaux fournisseurs le sont également et doivent s'engager sur des critères de développement durable.

- 96 % des produits CLEN sont fabriqués dans notre usine.
- 99 % des achats sont d'origine européenne et 63 % sont d'origine française.

Nous maîtrisons l'ensemble des techniques de fabrication nécessaires à la fabrication de nos gammes de mobilier, dans le respect de l'environnement.



1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits

CLen s'engage sur les aspects sociétaux et environnementaux

CLen respecte la protection du droit international relatifs aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence. CLen s'efforce de promouvoir ces valeurs auprès de tous les collaborateurs et s'assure, par le biais d'entretiens individuels ou collectifs qu'elles sont partagées.

CLen veille scrupuleusement à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme, notamment avec ses fournisseurs :

- qui doivent s'engager sur des critères R.S.E par la signature d'une charte Achats Responsables, qui promeut les 10 principes du Global Compact
- en vérifiant annuellement le respect de leur engagement par le biais d'un questionnaire à nous retourner (100 % de retour)

Le respect de ces engagements est une condition essentielle pour assurer la pérennité de nos relations avec nos fournisseurs.

3 Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4 Contribuer à l'élimination de toutes discrimination en matière d'emploi

Normes internationales du travail

CLen respecte la réglementation du droit du travail.

- nos salariés peuvent s'associer librement et choisir leurs représentants du personnel
- l'âge minimal requis pour l'emploi des salariés est respecté
- à égalité de compétence et d'ancienneté, nos collaborateurs sont traités de la même manière, en ce qui concerne la promotion, la répartition du travail et l'accès à la formation professionnelle
- l'exécution du travail respecte les conditions d'hygiène et de sécurité



CLen MILITE POUR LA PARITÉ HOMME / FEMME

Objectif

Avoir une parité homme / femme chez les cadres

Résultat

Atteindre la parité homme / femme chez les cadres : **50 % d'hommes et de femmes cadres en 2018**

5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

6 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



Aspects sociétaux

FORMATION

CLEN met la formation au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines. En effet, nous pensons que la formation est source de progrès social car elle contribue à la pérennité des emplois grâce à l'évolution des compétences et au bien-être du personnel au travail.

La formation est un point abordé lors des entretiens professionnels, ce qui nous permet d'en détecter les besoins ou de faire des propositions. Une fois actées, nous intégrons ces formations dans notre plan de formation annuel.

CLEN ne fait pas obstacle, mais au contraire, encourage la formation des collaborateurs "seniors".

10 d'entre eux, âgés de plus de 45 ans, ont bénéficié d'une formation en 2018.

Résultat

En 2018, 91 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 61 % de notre effectif total

SÉCURITÉ

CLEN met tout en œuvre pour préserver la santé de ses collaborateurs et proposer des conditions de travail adaptées.

Nous collaborons avec la Médecine du Travail et le C.H.S.C.T. pour améliorer sans cesse les conditions de travail.

Les accidents du travail sont analysés et des actions mises en place si nécessaire.

Nous poursuivons l'aménagement des postes pour qu'ils soient plus fonctionnels et plus ergonomiques.

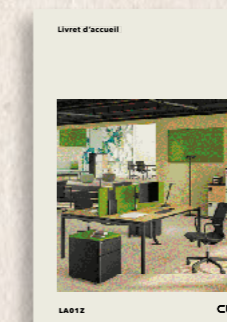
Résultat

En 2018, 15 accidents du travail pour un objectif de 8 (contre 11 l'année précédente), revu à 12 accidents pour l'année 2019

INTÉGRATION

Un livret d'accueil est remis à chaque nouveau collaborateur, quel que soit le contrat de travail dont il bénéficie, dans lequel nous présentons entre autre l'entreprise, notre politique Qualité-Environnement, nos instructions de sécurité et nos pratiques de tri des déchets.

Ce livret permet aux nouveaux arrivants de mieux connaître l'entreprise et son fonctionnement, et à CLEN de promouvoir ses valeurs.



MAINTENIR ET FAIRE ÉVOLUER NOTRE POLITIQUE SOCIALE

CLEN attache une grande importance au rôle social de l'entreprise. **En effet, nous pensons que son développement est lié au bien-être de nos collaborateurs au sein de notre organisation.**

Nous respectons les lois en vigueur et allons même parfois plus loin :

- en cas d'arrêt maladie, CLEN prend en charge les 3 jours de carence
- tous les collaborateurs en CDD et CDI bénéficient d'un contrat de prévoyance "risques lourds"
- participation au financement de la mutuelle (50 % du barème pour un salarié)
- répartition équitable entre tous les collaborateurs des primes d'intéressement et de participation

NOS ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Nous soutenons, au niveau de l'emploi, la convention de partenariat "Mission Jeunes" signée en mars 2018 entre l'agence d'intérim "ADECCO" et La "Mission Locale du Chinonais", dont le but est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Résultat

À ce jour, CLEN a accompagné 5 jeunes issus de ce dispositif pour l'accès à l'emploi

CLEN est également partie prenante avec le "Pôle Emploi" pour son programme "Accompagnement renforcé", qui consiste à accompagner étroitement des personnes jusqu'à 25 ans éloignées de l'emploi, afin de les insérer professionnellement.

Résultat

CLEN accueille actuellement une personne au sein de ses services administratifs



MAINTENIR EN ÉTAT NOS OUTILS DE PRODUCTION

et effectuer les contrôles à la fréquence réglementaire contribue à assurer la sécurité de nos collaborateurs.

Depuis un peu plus d'un an, notre équipe Maintenance dispose d'un logiciel "GMAO" (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur), qui s'avère efficace et fonctionnel.

Résultat

En 2018, le taux de service "Maintenance" est de 87 %, pour un objectif de 80 %, revu à 90 % pour 2019.

Notre politique Qualité Environnement

Depuis son origine, CLEN a pour mission de favoriser le bien-être de l'homme au travail.

Cette ambition fondamentale nous oblige à être exemplaires en créant des produits de grande qualité, en respectant nos engagements en termes de service tout en donnant du sens à notre action grâce à des valeurs et une éthique reconnues.

Pour y parvenir, nous avons axé notre politique sur les points suivants :

QUALITÉ

- Assurer la satisfaction de nos clients par la réalisation de produits conformes, livrés dans les délais prévus.
- Innover pour proposer une offre globale unique et adaptée à la demande de nos clients.
- Renforcer nos liens avec notre réseau de Partenaires Conseils afin d'assurer un service de proximité de haut niveau pour les utilisateurs.

ENVIRONNEMENT

- Réduire nos impacts environnementaux par la diminution de nos rebuts, la maîtrise de nos consommations énergétiques et celles de nos transports.
- Optimiser le tri et valoriser nos déchets.
- Développer des produits éco-conçus.

SOCIÉTAL

- Protéger la santé et la sécurité de nos collaborateurs grâce à l'aménagement de postes ergonomiques et à l'achat d'outils sécurisés.
- Promouvoir l'égalité des chances et le développement des compétences.
- Favoriser la parité hommes / femmes.
- S'assurer que nos fournisseurs respectent nos engagements et nos valeurs au travers d'une charte éthique.



L'ensemble de ces axes seront revus annuellement, lors de nos revues de Direction.

Je demande à l'ensemble des collaborateurs de contribuer à la réalisation des objectifs et à promouvoir ces valeurs. Je m'assurerais de l'efficacité et des performances du système de management. Je m'engage à donner tous les moyens nécessaires aux équipes pour mettre en œuvre cette Politique Qualité de Développement Durable.

Xavier CATELAS
Président Directeur Général

Notre démarche environnementale

La protection de l'environnement est étroitement liée à l'histoire familiale de l'entreprise. Notre site, implanté dans une forêt, nous rappelle chaque jour notre obligation de protéger l'environnement.

Nous avons réalisé un bilan carbone en 2011 et nous nous sommes engagés à diminuer nos émissions de CO2 de 8 % d'ici 2021, grâce à des axes inscrits dans notre politique qualité-environnement.

CLEN est certifié ISO 14001 depuis 2007 et tous ses produits bois ou à base de bois sont certifiés PEFC qui promeut la gestion durable des forêts.

Ces différentes gammes sont certifiées **NF Environnement, NF OEC et GS.**

CLEN est la première entreprise française, tous secteurs confondus, à s'être équipée d'une plaqueuse de chant HOMAG laser, qui n'utilise pas de colle.

Nous mettons en place des exercices liés à notre procédure "réponse aux situations d'urgence", afin de pouvoir réagir avec efficacité aux éventuels incidents écologiques.



7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

RECYCLAGE

CLEN fait partie du groupement de fabricants à l'origine de la création de l'éco-organisme VALDELIA et dispose d'un représentant au Conseil d'Administration. VALDELIA offre un service aux avantages multiples :

Utile

Le service VALDELIA répond à un besoin avéré de nombreux professionnels : les débarrasser gratuitement et simplement de leurs meubles usagés

Solidaire

VALDELIA soutient l'activité d'entreprises de l'économie sociale et solidaire dont l'approvisionnement en mobilier de "seconde main" est source de revenus et un élément moteur au regard de leurs missions d'insertion sociale.

Professionnel :

VALDELIA propose des solutions sur-mesure de collecte et de recyclage de mobiliers professionnels usagés : un traitement gratuit.



Nos coins de protection des plateaux sont issus de matériaux recyclés à 100 %, broyés et injectés par nos soins.

TRI DES DÉCHETS

Depuis longtemps déjà, nos déchets industriels sont triés et repris par des sociétés spécialisées pour recyclage ou valorisation.

Un "mémo du tri" a été diffusé dans tous les services et ateliers dans le but de faire une sensibilisation à l'ensemble du personnel.



RECYCLABILITÉ

Nos composants sont séparables afin de pouvoir les recycler en fin de vie.

Nous utilisons des matériaux à base de composants recyclés* et recyclables à 100 % :

EN POURCENTAGE DE COMPOSANTS RECYCLÉS*



Cartons 70 % ⁽¹⁾



Acier 47 %



Aluminium 33 %



Panneau de particules 30 % ⁽²⁾



Verre 20 %

⁽¹⁾ les cartons et nos films polyéthylènes sont triés pour être recyclés par des sociétés spécialisées.

⁽²⁾ les panneaux de particules sont collectés par un récupérateur spécialisé dans la valorisation des sous-produits bois (valorisation énergétique en chaufferie bois) et recyclage (ré-incorporation de la matière dans l'ameublement et la construction).

CLEN MAÎTRISE SES CONSOMMATIONS ET SES DÉCHETS

Nous avons renouvelé jusqu'en 2020 notre contrat avec "EDF ÉQUILIBRE".

En effet, depuis 2014 CLEN achète 100 % d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.

Objectif

**Consommation de notre électricité :
15 % en proportion du chiffre d'affaires**

Résultat

**En 2018, l'objectif a été largement atteint :
13,24 % - avec un nouvel objectif de 13 %
pour 2019**

Nos actions

Avant chaque nouvel investissement, nous nous assurons que la consommation énergétique sera moindre que les outils précédents.

Nous remplaçons au fur et à mesure l'ensemble de l'éclairage de l'usine avec des produits plus respectueux de l'environnement.

Nous avons mis en place une programmation automatique pour éteindre les ordinateurs de l'unité de production après la fin de journée de nos collaborateurs, en cas d'oubli.

Nous menons des actions de sensibilisation régulières sur les "éco-gestes".

Pour la deuxième année consécutive, nous avons atteint notre objectif de 1 % de notre consommation de gaz en proportion du chiffre d'affaires.

Nous visons maintenant à maintenir ce résultat.

DIMINUER NOS REBUTS

CLEN conçoit ses mobiliers en pensant à leur fin de vie, en effet, l'éco-conception est intégrée dans notre processus de création de produits. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux de nos produits tout au long de leur cycle de vie.

Rebuts acier

Objectif : 20 % de rebuts

**Résultat : en 2018, 23,70 %
avec le même objectif pour 2019**

Rebuts bois

Objectif : 40 % de rebuts

**Résultat : en 2018, 42,60 %
avec le même objectif pour 2019**

Nos récents investissements nous ont permis de faire diminuer nos rebuts bois et acier :

Achat d'un logiciel "proficoupe" pour l'atelier Bois, qui permet d'optimiser la matière et réduire ainsi les rebuts bois à la scie.

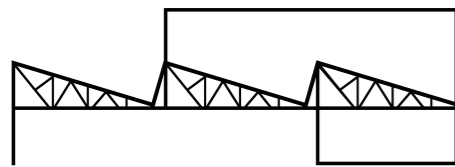
Achat d'une nouvelle laser à l'atelier Tôlerie qui permet également d'optimiser la matière et a fait diminuer de manière conséquente nos rebuts acier.



10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Compte-tenu de notre commercialisation via notre réseau de partenaires conseil, nous ne sommes pas en prise directe avec l'acheteur final.

CLEN soutient la création



LES ATELIERS DE LA MORINERIE

L'HISTOIRE DE CE SITE DE CRÉATION PLURIDISCIPLINAIRE

En 1989, Claude CATELAS, fondateur de CLEN amorce le projet "L'Atelier".

Il souhaite redonner à cet ancien site Doubinski ses lettres de noblesse en y créant une pépinière d'entreprises. Ce projet est repris en 2006 par Annie CATELAS chargée de transformer le bâtiment de Saint-Pierre-des-Corps.

Une rencontre inopinée... Annie CATELAS fait la connaissance de Lena NIKCEVIC, artiste plasticienne lors d'une exposition au château de Tours. Lena, diplômée de l'école des Beaux-Arts de Tours se trouve dépourvue d'atelier.

Avec l'accord de CLEN et l'appui de Xavier CATELAS, Annie décide de la soutenir dans sa démarche artistique en lui proposant un espace

de travail au 25 rue de la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps.

C'est ainsi qu'en 2007, un premier atelier d'artiste voit le jour dans une usine de plus de 15 000 m².

Très rapidement, CLEN décide de poursuivre son œuvre de mécénat : le lieu aura ainsi vocation à privilégier des activités artistiques.

En effet, tout s'y prête. Tout d'abord, un loyer modéré permettant aux artistes d'accéder à des volumes importants.

Puis, la nature du lieu qu'ils occupent : **une usine sous une impressionnante toiture de sheds optimisant l'éclairage zénithal, un vrai bonheur pour les artistes.**

CLEN fait régulièrement des dons aux associations locales qui soutiennent différents domaines tels que la recherche médicale, le handicap, le sport, la culture...

En 2007, CLEN décide de consacrer une friche industrielle lui appartenant à la création artistique.

En quelques années les Ateliers de la Morinerie situés à Saint-Pierre-des-Corps sont devenus un site de création pluridisciplinaire regroupant :

- 160 artistes ou artisans
- 50 associations.

Aujourd'hui CLEN, mécène engagé, dédie pleinement les 15 000 m² d'ateliers à la création artistique et culturelle.



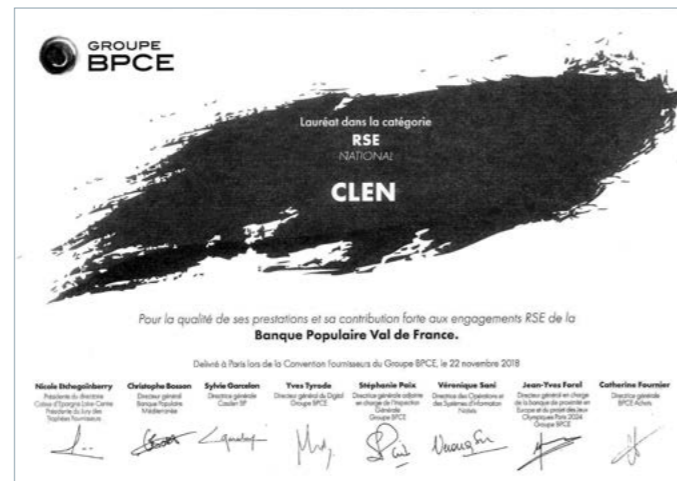
Annie CATELAS



Lena NIKCEVIC dans son atelier



**CLEN A REÇU LE TROPHÉE RSE NATIONAL
GROUPE BPCE 2018**
pour la qualité de ses prestations
et sa contribution forte aux engagements RSE





RSE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
& ENVIRONNEMENTALE 2019

CLen